

où couchèrent ces jeunes gens, en rangeant leur chambre, s'aperçut que le ciel de lit d'indienne s'affaisoit sous le poids de quelque chose, elle y porta un balais de crin et en fit tomber trois petites clefs, qui me furent portées, et qui se trouvèrent être celles de la cassette du général Fontbonne.

« Il est bon de vous observer que la chambre où couchèrent Chaix et Bonnefond est à deux lits; que l'un de ces lits fut occupé pendant quelques heures le jour de l'assassinat par ce courrier Génois dont je vous ai parlé plus haut, mais qui partit à 4 heures du matin, laissant les deux jeunes gens endormis dans l'autre; qu'ils ont gardé la clef de cette chambre toute la journée du 21 jusqu'au moment de leur arrestation, et que c'est sur le ciel de lit qu'a occupé le Génois qu'ont été trouvées les clefs de la cassette. Ayant donc reconnu ces clefs, je me décidai conjointement avec le commandant de la place de faire des perquisitions dans la même chambre, après m'être assuré que personne n'y avoit couché depuis Bonnefond et Chaix, effectivement je m'y transportai dans l'après-midi et ayant vidé la paillasse du même lit, quel fut notre étonnement d'y trouver cachées les deux montres du général Fontbonne, mais me dites vous c'est peut-être ce courrier génois; je répondrai à cela que j'ai fait constater l'heure de l'arrivée et du départ de Lestrelles de ce courrier : qu'il n'a jamais dépassé le postillon et qu'ils ne sont pas même descendus de cheval lorsqu'ils ont rencontré le corps du général Fontbonne. Voilà, Citoyen représentant, ce qui me fit ouvrir les yeux et ce qui m'a engagé à ne point rendre leur liberté à ces deux jeunes gens. Je continuai le 23 la procédure. J'interrogeai très longuement les citoyens Chaix et Bonnefond, qui conservèrent leur sang froid et le calme de